

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d' —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le
Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La conscription militaire en Grande-Bretagne, c'est du pacifisme en action et si la guerre nous est épargnée, c'est à des actes comme celui-là que nous le devons. — Il est tout à fait inutile de discuter avec Hitler !

Cette fois, Hitler aura eu beau faire, il n'aura pas eu la vedette ! Ce n'est pas son discours qui aura été le grand événement de la semaine ; c'est l'établissement de l'obligation militaire en Grande-Bretagne !

Réponse avant la question, riposte avant l'attaque, cette mesure s'inscrit à son rang dans les réalités considérables de l'histoire. Ça n'est pas du vent, c'est un de ces actes qui ont leurs conséquences dans la suite des faits et après lesquels les choses ne sont plus comme elles étaient avant !

Cette décision apprenait à Hitler que le coup de la menace, le chantage à la catastrophe ne prendra plus et que l'Angleterre, pas plus que la France, ne se laissera désormais ni bluffer ni intimider.

Jusqu'ici cet Ogre était persuadé qu'il pouvait tout se permettre !... L'Angleterre et la France, pensait-il, gronderont mais ne bougeront pas ! Elles ne mobiliseront que leurs orateurs, elles ne bombarderont de mots, elles répandront sur moi des indignations éloquentes. Je laisserai couler cette marée de paroles et je passerai.

Sa conduite depuis 5 ans ne peut pas s'expliquer autrement. Faible d'abord et presque désarmé, jamais il n'aurait osé ce qu'il a osé s'il n'avait pas eu cette certitude que nous nous résignerions à tout plutôt que d'affronter la guerre.

Enfin l'Angleterre a compris et elle se met en mesure de faire face au péril. Désormais Hitler saura qu'on est résolu à ne pas lui permettre d'imposer sa loi à l'Europe et que s'il joue encore à provoquer la guerre, cette fois, il s'exposera à l'avoir.

Plus que les conférences, les accords et les traités ; plus que les engagements verbaux ou écrits ; plus que les renoncements, les abandons et les reculs ; plus que toutes ces conciliations et tous ces apaisements imposés par un « pacifisme » destructeur de la paix, une mesure comme le service militaire obligatoire en Grande-Bretagne — si on lui laisse le temps de bien l'organiser ! — est une sérieuse garantie contre la guerre. C'est peut-être la plus sérieuse et la plus effective qui nous ait été donnée depuis longtemps !

Bien sûr, le sacrifice est grand pour nos alliés ! Depuis toujours ils vivaient sur cette idée que la flotte britannique suffit à protéger l'existence et à assurer la prospérité nationale. Depuis toujours, ils se trouvaient installés dans une tradition, qui leur était devenue naturelle et avait réglé le rythme de leur histoire, à savoir que l'Angleterre reste maîtresse de ses mouvements, libre de s'engager à son gré dans les affaires d'Europe et de s'en retirer quand et comme elle veut, sans que rien du dehors puisse modifier les conditions de sa vie intérieure !... Et la voilà obligée de contracter des alliances qui l'incorporent au Continent et de se créer une armée permanente sur le modèle des armées européennes !... Oui, c'est une ère de la nation britannique qui finit, une autre qui commence. Et l'on s'explique qu'il lui soit dur de sauter le pas !

Pour se consoler, nos bons amis anglais peuvent se dire que c'est bien de leur faute ! S'ils nous avaient écoutés plus tôt, l'Allemagne serait toujours hors d'état d'inquiéter le monde, nous ne serions pas obligés de nous épuiser en armements et ils ne seraient pas, eux, d'instituer ce qui leur déplaît par-dessus tout : le service militaire obligatoire !

Nous avions beau leur dire qu'ils avaient tort de faire confiance à l'Allemagne ! Ils nous trouvaient toujours trop méchants pour ces braves gens... Ces erreurs se payent. C'est pour ne pas les payer de leur indépendance que les Anglais viennent de décider la conscription obligatoire et de voter, d'un coup, 120 milliards — une paille ! — pour la défense nationale, qui se trouve être aussi la défense de la liberté dans le monde !

Ce n'est pas le discours d'Hitler qui le leur fera regretter !

Hitler, en effet, a parlé ! Et il n'y a rien de changé en Europe ; il n'y a que quelques mensonges de plus.

Mensonges presque tous réservés à l'usage interne, je veux dire destinés à tromper son peuple auquel il veut faire croire que des méchants ont résolu d'opprimer l'Allemagne, la douce, la pacifique Allemagne. C'est elle qui est victime d'une abominable oppression et c'est pour la libérer que le Führer est venu.

Il y a dans la parole de cet homme quelque chose de particulièrement effrayant par quoi on le sent comme imperméable à toute considération étrangère à sa mystique. L'esprit qui l'anime semble plutôt celui d'un chef religieux que d'un homme politique. On dirait parfois d'un nouveau Mahomet à la tête d'une espèce d'Islam germanique qui se soumettra les peuples pour les sauver. Etre conquis par l'Allemagne, ce n'est pas perdre, c'est gagner ! Ce n'est pas déchoir, c'est grandir ! Un pays qui cesse d'être lui-même pour devenir sujet allemand accède à un plan supérieur et, loin de s'en plaindre, il doit s'en réjouir... Malgré ses serments, Hitler a annexé l'Autriche, il a annexé la Tchécoslovaquie et à Roosevelt qui s'en indignait, il répond ingénument : vous dites que des nations ont perdu leur indépendance ! De quelle nation s'agit-il ?

Non ! Il est tout à fait inutile de discuter avec Hitler. Cela ne sert exactement à rien, sinon à se faire duper.

Tout ce qu'il peut dire sur ses intentions doit être tenu pour inexistant. C'est sur ses actes, seulement, qu'il faut le juger. Et ceux dont nous avons été témoins sont assez clairs pour ne nous permettre aucune illusion : après son discours comme avant, la paix c'est une question de force !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Incendies de navires

Connaitra-t-on jamais la cause réelle de l'incendie du Paris ? De ce qu'a révélé l'enquête, on ne conserve guère de doute, mais il est assez probable qu'il se passera, cette fois encore, ce que nous avons vu lors du sinistre du Georges Philippart en 1933. A cette époque M. Léon Meyer, ministre de la Marine marchande, a prononcé des paroles aussi mystérieuses qu'impressionnantes : « Les conclusions du rapport d'enquête, a-t-il déclaré, ne seront jamais publiées. La Commission ne s'est pas formellement prononcée sur l'origine de l'incendie, mais elle a retenu comme probable certaine hypothèse dont il ne convient pas de parler. D'ailleurs ce rapport n'apprendra rien au public. Ce qu'il suffit de savoir que la sauvegarde des passagers sera assurée jusqu'à la limite même des possibilités. »

Ces possibilités ont-elles été dépassées l'autre jour et le service de sécurité, alerté cependant par l'avis anonyme adressé à la police a-t-il fait tout son devoir ? C'est à voir... ou à cacher, suivant que la raison d'Etat ou un autre mobile imposera le silence, comme il y a si souvent.

Il faut donc nous borner, aujourd'hui, à formuler une constatation : c'est que les incendies de navires se multiplient de façon inquiétante depuis quelques années. Quoi qu'il en soit, il faut noter que depuis une vingtaine d'années, c'est-à-dire depuis la fin de la guerre, les marines marchandes française, anglaise et américaine ont subi de rudes coups. En 1926, ce fut une véritable épidémie d'incendies qui frappa mystérieusement les cargos. Seize brûlèrent en quelques semaines. A la même époque, deux paquebots anglais Mohai et Plutarch brûlèrent dans le port de Londres, précédant de peu trois navires américains qui se trouvaient dans des bassins anglais et un bateau français, le Fontainebleau qui flamba à Djibouti. En 1927, ce fut le tour de trois bâtiments américains. En 1928, le transatlantique Paul Lescat, des Messageries maritimes était détruit dans le port de Marseille puis successivement, à partir de 1929, brûlaient un premier Paris, à quai au Havre, l'Asie, le Lamartine, le Fraissinet, une première fois le Georges-Philippart, qui

Informations

Elections législatives

Voici les résultats de l'élection législative dans la première circonscription de Mulhouse :

Scrutin de ballottage : inscrits : 27.166 ; votants : 23.283 ; suffrages exprimés : 22.432.

Ont obtenu : MM. Joseph Féga, démocrate, 11.249 voix, élu ; Jean Wagner, S.F.I.O., 10.702 ; Denisot, candidat indépendant, 431.

Election législative pour la circonscription de Montluçon-Ouest : Inscrits : 20.421 ; votants : 16.397 ; suffrages exprimés : 16.006.

Ont obtenu : MM. Jardon, communiste, 9.849 voix, élu ; Villatte, radical-socialiste, 6.157. Il s'agissait de remplacer M. Marx Dormoy, S.F.I.O., élu sénateur.

Les entretiens franco-roumains

A l'occasion de son passage à Paris, M. Galenco, ministre des affaires étrangères de Roumanie, a eu plusieurs entretiens avec MM. Daladier, président du Conseil, et Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères.

Ces conversations ont permis de procéder à un large examen de tous les problèmes qui intéressent les rapports franco-roumains, et plus généralement, le maintien de la paix européenne. Les ministres ont été heureux de constater leur parfaite identité de vues.

La réponse de la Pologne à Hitler

Dans les milieux généralement bien informés, on croit que la date du 5 mai a été retenue pour le discours que M. Beck, ministre des Affaires étrangères de Pologne, doit prononcer devant le Parlement, en réponse à celui du chancelier Hitler.

La séance plénière des deux Chambres a été convoquée pour ce jour-là. Cependant, officiellement, la date n'a pas encore été annoncée.

Le memorandum polonais sera vraisemblablement remis au représentant du Reich quelques minutes avant le discours, selon la même procédure qui a été suivie par le gouvernement allemand, qui a fait remettre son memorandum à Varsovie quelques minutes seulement avant l'ouverture de la séance du Reichstag du 28 avril.

Une alliance militaire

Le bruit court que M. Maïsky, ambassadeur d'U.R.S.S. à Londres, serait revenu de Moscou avec une offre d'alliance militaire anglo-soviétique.

La Russie voudrait une pleine alliance militaire pour une période de cinq années entre la Grande-Bretagne, la France et les Soviets, cette alliance devant jouer en toutes circonstances.

L'Angleterre et la France garantiraient l'indépendance de la Lettonie et de l'Estonie. En compensation, l'U.R.S.S., en cas d'agression contre la Hollande, la Belgique et la Suisse, et si la France et la Grande-Bretagne apportaient leur assistance à ces pays, entrerait en guerre aux côtés de l'Angleterre.

La question des frontières russes en Extrême-Orient serait laissée de côté et ferait l'objet d'une négociation ultérieure.

Dantzig ne deviendra pas allemand

Consciente de sa force, la Pologne, qui avait refusé les propositions allemandes, n'a nullement été troublée par la démonstration unilatérale de son accord avec Berlin. Non seulement le gouvernement polonais n'accepte pas le fait accompli, mais le geste du Führer diminue encore ses espoirs sur la possibilité d'arriver à un « modus vivendi » durable avec Berlin. « Dantzig, clé du corridor, ne deviendra pas allemand », c'est ce que déclarera le colonel Beck dans un grand discours-réponse qu'il doit prononcer au cours de la semaine qui vient.

Mussolini voulait la Croatie

Le bruit court que M. Mussolini aurait été prêt tout récemment à concentrer des troupes en Albanie pour marcher sur la Croatie, coupant la Yougoslavie en deux. Le ministre des affaires étrangères yougoslave, M. Markovitch, qui vient de se rendre à Berlin, aurait obtenu d'Hitler qu'il dissuadât le Duce de réaliser son projet.

La flotte allemande se rendra en Italie On croit savoir qu'après les manœuvres qu'elle effectuait en ce moment au large des côtes espagnoles, la flotte allemande viendra en Italie et qu'elle séjournera un certain temps dans les ports de guerre de la péninsule.

Il faut bien rire, même sous les faiseux. Alors on invente et on colporte de petites histoires qui froissent le régime et montrent à plein l'état des esprits. Voici une des dernières : Sur un trottoir, à Rome, un officier du Fascio, doré sur tranches, plumet en tête, marche sur le pied d'un civil et passe sans s'excuser. Le civil, furieux, lui court dessus et le giflé. Ce que voyant, un petit couronnier en échappe se lève, traverse la rue et, à la gifle du civil, vient ajouter sur le crâne du fasciste un coup de tire-pied qui l'étend pour le compte. Police, tribunal et le juge demande au civil pourquoi il a giflé le signor squadrati : « Cette brute m'a marché sur les pieds, il n'a même pas daigné s'excuser », dit-il, pour sa défense. — Cela peut se comprendre, dit le juge. Mais toi ! (et il se retourne furieux

Garanties de non-agression

On apprend que le gouvernement britannique, sous certaines conditions, serait prêt à se joindre à d'autres gouvernements pour donner à l'Allemagne des garanties contre toute tentative d'agression, cela afin d'empêcher le Reich de prétendre que l'on veut l'encercler.

Le gouvernement anglais intervient également auprès de trente Etats nommés dans le message de M. Roosevelt, et auxquels Hitler a proposé dans son discours de conclure des pactes réciproques de non-agression.

L'Exposition de New-York

C'est dimanche que s'est ouverte l'Exposition internationale de New-York, à laquelle la France participe d'une façon fort importante. La date choisie pour l'inauguration de cette manifestation grandiose est celle d'un anniversaire qui tient au cœur de tout Américain. En effet, il y a cent cinquante ans, le 30 avril, le premier président des Etats-Unis était élu. Cet honneur était échu à Georges Washington ; et c'est sous l'égide de ce grand homme d'Etat, révéré par les citoyens américains comme un héros, que l'Exposition a été placée.

Dès la première heure d'ouverture, plus de 100.000 visiteurs avaient réussi à pénétrer dans cette Exposition.

EN PEU DE MOTS...

— Les résultats du dernier recensement de la population en Pologne indiquent que cette population a atteint 35.000.000 habitants au 1^{er} janvier 1939. L'accroissement a été, en 1938, de 370.271 habitants.

— On annonce la mort de M. Ernest Gay, ancien président du Conseil général de la Seine, ancien vice-président du Conseil municipal de Paris, décédé à l'âge de 92 ans.

— Le député français Charles Tillon qui était retenu à Alicante depuis 2 mois par les autorités franquistes, est arrivé à Paris.

— Le procès intenté par le comte Ludwigh-Constantin Salen à son fils âgé de 14 ans, auquel il réclame le versement d'une pension annuelle de 30.000 dollars, soit 1.140.000 francs, a commencé samedi devant la Cour suprême de New-York.

— On confirme que la démobilisation des troupes maures rapatriées d'Espagne au Maroc espagnol a bien commencé.

— M. Markovitch, ministre des Affaires étrangères de Yougoslavie, se rendrait à Londres sous peu, mais aucune date n'a été encore fixée en ce qui concerne ce voyage.

NOS ÉCHOS

L'homme qui ignore la guerre.

Un des chasseurs britanniques, M. Arthur Denham, vient de rapporter, à Londres, une précieuse collection d'animaux sauvages.

M. Arthur Denham est souvent chargé d'approvisionner les jardins zoologiques. C'est une mission de ce genre qui lui valut une aventure extraordinaire que lui valut l'Européen n'a vécu : il ne connut la grande guerre qu'après l'armistice.

M. Arthur Denham se trouvait, en effet, en juillet 1914, en A.E.F. à la tête d'une expédition qui le tint pendant quatre ans éloigné du monde civilisé. Il vécut au milieu des sauvages qui ne connaissaient même pas les transmissions par tambour des indigènes de la forêt équatoriale.

Lorsqu'il revint de la brousse, les premiers hommes sur lesquels il tomba étaient dans la joie débordante de la fin novembre 1918. Ce ne fut qu'à ce moment qu'il apprit la guerre formidable qui avait bouleversé le monde. Son ignorance des événements faillit le faire passer pour un fou et il dut expliquer les circonstances qui l'avaient tenu éloigné si longtemps.

« Pendant toute cette période, dit-il pour s'excuser, je me suis battu, moi aussi, mais contre des animaux sauvages qui ont laissé la trace de leurs griffes sur mon corps. »

Sous les faiseaux.

Il faut bien rire, même sous les faiseux. Alors on invente et on colporte de petites histoires qui froissent le régime et montrent à plein l'état des esprits. Voici une des dernières :

Sur un trottoir, à Rome, un officier du Fascio, doré sur tranches, plumet en tête, marche sur le pied d'un civil et passe sans s'excuser. Le civil, furieux, lui court dessus et le giflé. Ce que voyant, un petit couronnier en échappe se lève, traverse la rue et, à la gifle du civil, vient ajouter sur le crâne du fasciste un coup de tire-pied qui l'étend pour le compte.

Police, tribunal et le juge demande au civil pourquoi il a giflé le signor squadrati : « Cette brute m'a marché sur les pieds, il n'a même pas daigné s'excuser », dit-il, pour sa défense.

— Cela peut se comprendre, dit le juge. Mais toi ! (et il se retourne furieux

Auberges Quercynaises

AU FIL DES JOURS

Il en est de récentes qui se donnent des airs aguicheurs de restaurants de faubourgs parisiens, voire de petits hôtels de banlieue. D'autres se sont requinquées modestement, avec plus ou moins d'ingéniosité dépendante. D'autres encore, qui avaient abandonné leurs offices le long des grandes routes, les ont repris sans tapage, sur nouveaux frais. Enfin, il en reste bon nombre qui gardent leur ancienne figure : lourds toits de tuile rousse hantés par les pigeons, portails rustiques mieux faits pour les charrettes que pour les autos, murs gris, ceinturés de treilles, dont le crépi écaillé porte encore apparent l'avertissement classique d'antan : « On loge à pied et à cheval. »

Aussi bien les auberges fidèles à la branche de pin ou à la touffe de genévrier que celles qui s'offrent le luxe d'une enseigne tarabiscotée, toutes ou à peu près parent de fleurs leurs fenêtres à rideaux bariolés. Elles s'efforcent même de se montrer mieux pavisées que les logis voisins, épris eux aussi de plus en plus de coquetterie florale.

Dans certaines, la pièce d'accès et d'apparat demeure la cuisine à la vaste cheminée rougeoyante, aux parois étincelantes de cuivres fourbis avec soin, aux solives festonnées de jambons habillés, de saucisses en guirlandes, d'ail en bouquets ronds. De grandes tables permettent aux habitués villageois de ne point perdre jouissance du décor familial qui leur agréait comme il plut à leurs ancêtres.

Dans une chambre voisine, la mieux astiquée de la maison, les clients de passage trouvent, si leur mine le réclame, service de gala particulier.

Désireux de paraître à la page, beaucoup d'aubergistes exilent leurs fourneaux aussi loin que possible de la salle à manger.

Ceci vaut-il mieux que cela ? Trahis par leur odeur, les préparatifs du repos offensent le citadin chez lui. En voyage, les parfums émanés du salmis qui mijote dans sa casserole ou du rôti qui pleure dans sa lèchère frite chaouillent agréablement, au contraire, les narines et s'avèrent apaisants.

Entrez sans crainte, voyageurs que l'angélus de midi surprend éloignés du terme de votre course. Des mains diligentes vont sortir pour vous des armoires du linge fleurant bon comme la haie d'aubépine qui l'expose au soleil, une vaisselle épaisse mais fleurie, une argenterie sans prétention, mais en brillant progrès sur les couverts d'étain de naguère.

La maîtresse de céans réclame de votre appétit en éveil un quart d'heure de grâce. Ce délai sera sans doute insuffisant de moitié. Profitez-en pour connaître le pays. On nous appellera. Non pas par ce cri perçant qui alerte et ramène les travailleurs égaillés dans les champs, mais par un message discret transmis par le gamin de la maison. Vous pourrez, en attendant, flâner sur les bords ombragés de saules du ruisseau, grimper sur la butte dont le proche sommet offre une si belle vue sur la causse, ou bien, tout simplement visiter l'église du

contre le savetier) toi ! qu'est-ce qui t'as pris de venir assommer le giflé ?

Alors le gniaf de répondre avec la grimace de Crispino et la malice de Scapin : — Hé ! Signor Presidente ! Je croyais que le moment était venu !

Sport fortifiant.

Guston cause avec un copain des bienfaits du sport :

— Ainsi, dit-il, moi j'ai pris cette année cinq centimètres de tour de poitrine rien qu'en assistant à des matches de football !...

— Comment ça ?

— En criant !...

bourg. Neuf fois sur dix, elle garde quelques pierres sculptées, un vestige de rétable, un bout de fresque, une statue ancienne qui rachèteront amplement à vos yeux la laideur des prétendues enjolivures dont on leur infligea le récent voisinage.

Vous voici à table, devant la soupe épaisse des jours ordinaires ou devant le gras potage des dimanches. Ce dernier brouet annonce la poule au pot, mets national français, au moins en-deça de la Loire, depuis le décret gourmand du roi Henri. Un simple hors-d'œuvre aura fourni transition entre ces deux entrées en matière, sous la forme d'une tranche de jambon du pays, rose à souhait, épicée à point.

Si le Lot, la Dordogne, la Cère ou le Cézé coulent à peu de distance, la jeune fille, fière de ses cheveux ondulés de frais et de son corsage neuf, qui vous sert, vous apportera friture de goujons ou de truites si ce n'est anguille grillée ou brochet à la sauce piquante.

Pour peu que vous le souhaitiez ou que toute autre viande fasse défaut, vous verrez venir ensuite un large quartier d'oie à la peau dorée et croustillante.

En hiver, vous avez chance de lier connaissance, en place de ce confit hors de saison, avec un onctueux civet de lièvre, ou bien avec un rôti de perdreau, de grives, voire de bécasse si les prospecteurs de gibier de la ville ne vous ont pas précédés en ces lieux. En automne, proche des châtagnes, un plat de cépes cueillis du matin vous laissera un souvenir alliacé et durable. Et quelque truffe, j'en jurerais, trouvera moyen d'insérer quelque part, dans une tranche de foie gras par exemple, sa noire apostrophe.

Tous ces mets ne se réuniront évidemment pas dans votre menu improvisé. Bien appareillés, deux ou trois d'entre eux suffiront pour vous amener de la fringale à l'euphorie. Et, pour peu que vous ayez songé à demander à l'hôte d'un flacon de vieux vin de Cahors qu'elle serait inexcusable de vous refuser, vous noterez l'adresse de la maison, tout en savourant, votre verre à portée de la main, le fromage de chèvre, les noix et les pommes du dessert. Vos amis de Paris et d'ailleurs sauront par vous que, dans tel et tel village du Quercy, on peut, même à l'improviste, faire une halte mémorable. Je crois, au surplus, pouvoir vous garantir que le montant de la carte à payer, loin de vous faire perdre le sourire, vous incitera à doubler l'étréne que vous offrirez à votre jolie serveuse rougissante.

Sauf rares exceptions, notre province s'attache à maintenir ses vieilles et bonnes traditions de pays de bien-manger. Elle y réussit, au village comme à la ville, sur la Causse comme dans la vallée. J'ai feuilleté, à Paris, certains carnets de touristes — et non des moindres — dont les remarques n'ont pas seulement confirmé mes observations personnelles mais les ont heureusement complétées...

Eug. GRANGIÉ.

Ça vaut mieux !

A la fin d'un des derniers bals de charité, une jeune fille demande à son cavalier qui la reconduit en voiture : — Vous savez conduire d'une seule main ?

— Non, répond le jeune homme ; mais je sais m'arrêter...

Parbleu !

— Quand je bois, je ne peux plus travailler, il faut que j'y renonce.

— A boire ?

— Non, à travailler.

LE LISIEUX.

Chronique du Lot

POUR LES PLANTEURS DE TABAC

L'ouvrage de M. René Besse, Député de Cahors, ancien Ministre, membre du Conseil consultatif des Tabacs, sur « La réglementation de la culture du Tabac », préfacé par M. de Monzie, vient d'être édité par la Maison Flammarion, 26, rue Racine à Paris.

On peut le trouver dans toutes les librairies.

Il contient, sous une forme très claire et très précise, toutes les notions juridiques intéressant les planteurs de tabac.

LOTÉRIE NATIONALE

Le tirage de la tranche historique (8^e tranche) de la Loterie Nationale pour 1939, aura lieu à Fontainebleau le 19 mai à 16 h. 30.

Vérification des poids et mesures

M. le vérificateur des poids et mesures se rendra le 3 mai à St-Matré, Saux, Belmontet, Valprionde, Sainte-Croix, Lebrail ; le 5 mai à Lherm, les Junies, Crayssac.

Aux contribuables assujettis à la patente

On nous communique :

Un décret-loi en date du 21 avril 1939 prévoit qu'en compensation de la taxe d'armement de 1 0/0, une réduction de 10 0/0 sera apportée pour 1939 au produit des impositions départementales et communales perçues au titre de la contribution des patentes.

Etant donnée la date à laquelle cette mesure est intervenue il n'a pu en être tenu compte pour la détermination des cotisations comprises dans les rôles généraux de la présente année qui figurent sur les avertissements délivrés aux contribuables.

Mais les intéressés n'auront, néanmoins, aucune démarche à effectuer ni aucune réclamation à formuler pour obtenir le bénéfice de cette réduction.

Chaque patentable recevra d'ailleurs un avis l'informant du montant exact de la somme dont sera réduite l'imposition qui figure sur son avertissement.

Recette ruraliste

M. Raymond Delpech est nommé receveur-ruraliste de 2^e classe à titre temporaire à Belaye (Lot).

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 17 au 22 avril 1939 a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : néant.

Interlocuteurs : néant.

En extra : néant.

Demandes d'emploi non satisfaites : 11 hommes, 3 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : néant.

« Le fonds municipal de chômage a secouru la semaine précédente 14 chômeurs. »

Foire du 1^{er} mai

La foire du 1^{er} mai, peu favorisée par le temps, a été peu importante.

Voici les cours :

Marché : Poules, 8 fr. ; poulets, 6 francs ; canards, 6 francs ; dindons, 5 fr. 50 le demi-kilo ; pigeons, de 9 à 14 fr. la paire ; oeufs, 4,50 à 5 fr. la douzaine.

Halle : maïs, 90 à 95 fr. les 80 litres ; pommes de terre, 40 à 45 fr. les 50 kilos ; avoine, 60 à 62 fr. les 50 kilos.

Etranger en défaut

Pour défaut de présentation de sa carte d'identité d'étranger, contravention a été dressée à Arcoz Perez, marchand de primeurs à Cahors.

EDEN

MERCREDI, JEUDI, SAMEDI et DIMANCHE (en soirée)
DIMANCHE (matinée)

Un grand film d'atmosphère

La rue sans joie

AVEC

Dita PARLO, Line NORO
Maguerite DEVAL, FREHEL
Mila PARELY, Albert PREJEAN
PAULEY et ALCOVER

EN COMPLEMENT :

une amusante comédie

Une femme a menti

MERCREDI 3, JEUDI 4, SAMEDI 6
DIMANCHE 7 MAI (en soirée)
DIMANCHE (matinée)

Deux grands films

Jean MURAT, Charles VANEL
Jany HOLT

DANS

TROIKA

Sur la piste blanche

Shirley TEMPLE, Victor Mc. LAGLEN

DANS

La Mascotte du Régiment

Société des Etudes du Lot

Séance du 17 avril 1939

Présidence de M. Irague.
Présents : MM. Bastié, Bergon, Bessières, Bousquet, Commandant Bru, J. Calmon, Chabert, Crochard, Duverger, Feyt, Docteur Fourgous, Gary, Guilhou, Iches, Lucie, Lury, Pendaries, Prat, Puget, Rigaudières, Rougé, Chanoine Sol, Strabol, Teyssonières.

Le Procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Présentations : comme membre résidents de M. l'abbé Jean Delpech, curé du Sacré-Cœur à Cahors, par MM. les Chanoines Sabrié et Sol ;

— de M. Doumerc, directeur d'Ecole primaire, boulevard Gambetta, Cahors, par MM. Bousquet et Brunet ; comme membre correspondant : de M. Arnold Dochain à Vidallac (Lot), par MM. Calmon et Irague.

Félicitations. — La société adresse ses félicitations à M. le Chanoine Calvet qui vient d'être élevé à la dignité de Prêlat de la Maison de sa Sainteté et à M. l'abbé Cassagnade, curé doyen de Puy-l'Evêque à qui la Société Archéologique du Midi de la France, dans sa séance du 26 mars, a attribué sa plus haute récompense : la médaille de vermeil.

Dons : de M. Raymond Lalouette, auteur d'une petite plaquette de vers intitulée « Pastorale Icarienne » ; — de M. Dachain du « Cours Élémentaire d'archéologie de la Belgique », par M. E. Dabaille, conservateur du Musée Archéologique de Charleroi ;

— de M. Granier, de Lagupie, deux deniers d'argent, monnaie épiscopale des évêques de Cahors, du XIII^e siècle, de la série Civitas.

La Société adresse ses remerciements aux donateurs.

M. le Président, au nom de la Société adresse ses sincères condoléances à la famille de notre regretté confrère, J.-B. Sérager.

M. le Secrétaire général rend compte des publications reçues et signale :

— dans les *Annales de l'Académie de Mécon*, 1938, un article de notre confrère M. A. Boutaric sur « La Nature de l'Electricité à la lumière des recherches récentes sur la physique atomique » ;

— dans le *Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques* relatif au 72^e Congrès des Sociétés Savantes à Bordeaux, la mention de communications faites par divers membres de la Société :

1) Communication de M. Granier : Dépenses de la Ville de Cordes à l'occasion du siège de St-Antoine en 1622.

2) Communication de M. Bayaud : La Commission mixte du Tarn (février-mars 1852). Le canton de Saint-Amans-Soul en 1868.

3) Communication de M. le Chanoine Sol : Le Premier Maximum dans le Lot.

Le même donne lecture, de la part de M. Moles d'un extrait du P.-V. de l'Assemblée générale de l'Académie Chablaisienne, où il est question d'un exemplaire très rare d'un Psautier de Cl. Marot et Théodore de Bèze, avec musique nouvelle par Davantès (1560) ; ce dernier serait le fondateur de la musique chiffrée et ainsi l'ancêtre de J.-J. Rousseau ;

— de la part de M. Daynard, une note relative à la clef de voûte d'une chapelle de l'Eglise du Taur à Toulouse constituée par le blason écartelé de Cardaillac ;

— de la part de M. E. Faret, il signale dans le *Temps* du 18 mars un C.R. des concerts par Florent Schmitt, au cours desquels furent exécutées des chansons de Cl. Marot, et dans les *Annales* du 25 mars une critique de l'ouvrage de M. Jean Plattard sur « Cl. Marot : sa carrière poétique, son œuvre », par M. Jean Thomas.

Le même donne lecture, de la part de M. Bayaud, d'une note concernant la mort à Campes (Tarn), en 1645, d'un Figeacois resté anonyme.

M. le Chanoine Sol signale dans l'*Echo paroissial* de Gourdon la fin d'une étude de M. le Chanoine Pradié sur le Gourdonnais à l'époque de la Guerre de Cent ans.

Il donne lecture d'une lettre de Louis Veillot, du 23 décembre 1864 (Extrait des papiers de Mgr Girard), où sont recommandés les ouvrages de Darras et Rohrbacher sur l'Histoire de l'Eglise.

Il fait connaître ensuite la correspondance de P. Costarès (Papiers Verhaeghe), originaire de Souillac (1827-1856) de la Compagnie de Jésus. Ce religieux fit ses études à Montfaucon, au Grand Séminaire de Cahors et son noviciat à Toulouse. Envoyé à Alger, il y fut ordonné prêtre en 1853 par Mgr Pavie. Il résida trois ans en Algérie où il dirigea un orphelinat de l'armée. Ayant appris la langue arabe, il composa un ouvrage sur Mahomet d'après des manuscrits anciens. Il professa au Grand Séminaire de Mende, à N.-D. de la Grande-Sauve et mourut à Vals, près Le Puy, le 26 mai 1856.

M. Gary présente à la Société l'unique exemplaire connu des premières « Constitutions synodales », véritable encyclopédie liturgique du Quercy, imprimé sur l'ordre d'Antoine de Luzech, évêque de Cahors, par Jean Garant à Périgueux, en 1503.

CAHORS

LA FÊTE DU MUGUET !

Le 1^{er} mai, à Cahors, n'a donné lieu, comme d'habitude, à aucune manifestation. C'était jour de foire et boulevard et marchés réunissaient leurs occupants d'occasion, marchands et acheteurs.

D'autre part, magasins, bureaux, ateliers étaient tous ouverts ; le temps seul ne fut pas favorable ; la pluie et même quelques grêlons furent de la partie. Temps de foire, comme l'on dit à Cahors.

Il n'y eut pas de manifestation, ni de chômage et il faut bien noter, en outre, qu'une bonne tradition a été respectée.

Eh ! oui, c'est la tradition du muguet, en effet, contre laquelle il n'y a rien à faire et qui est, au moins à Cahors, toujours observée.

En ce 1^{er} mai 1939, le muguet a obtenu un vif succès : les petites clochettes blanches s'élevaient aux boutonniers et sur les corsages, et, certainement, tout le monde a formulé un même vœu, que le muguet porte-bonheur apporte la Paix !

L. B.

AFFICHAGE DES PRIS

M. le Commissaire de police rappelle qu'aux termes du décret-loi du 30 octobre 1935, le prix de vente au détail des objets et denrées de toute nature doit être affiché soit sur chaque article, soit sur un tableau général où tous les articles mis en vente sont représentés.

De même, les directeurs ou gérants de tous établissements servant des denrées ou boissons alimentaires sont tenus d'afficher, à l'extérieur de leur établissement et dans les locaux affectés au public, le prix des repas, portions ou consommations.

Une surveillance très active sera exercée et les infractions seront constatées.

Bon avertissement

M. le Commissaire de police, sur rapport d'un de ses agents, a adressé un avertissement au sieur A..., qui vidait les ordures ménagères dans la cour de l'immeuble qu'il habite.

Nécrologie

Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Gaston Raucoeur, chef d'équipe des P.T.T., à Cahors, décédé à Rouffillac. M. Raucoeur était malade depuis peu, et rien ne faisait prévoir une issue fatale.

Une nombreuse délégation de ses collègues de Cahors et de Périgueux assistait à ses obsèques qui ont été célébrées à Rouffillac.

Nous adressons à Mme Raucoeur, à ses vieux parents, à la famille, nos sincères condoléances.

Du sel sur du tabac

M. Berber, propriétaire à Labéraudie, s'étant rendu à son jardin où il avait semé du tabac, constata que du sel détrempé avait été répandu sur le semis. Plusieurs pieds de tabac étaient complètement brûlés.

Les dégâts s'élevaient à 500 fr. environ. Plainte a été portée et la gendarmerie a ouvert une enquête.

Orage

Lundi soir, à 17 h. 10, un orage a éclaté sur Cahors ; le tonnerre s'est fait entendre et durant 10 minutes environ, une forte bourrasque s'est abattue sur la ville.

C'était la fin d'un orage qui avait éclaté dans la région de Luzech où, malheureusement, la grêle est tombée avec violence et abondance.

Le même donne un aperçu de sa collection iconographique de Cl. Marot, comprenant 67 portraits.

M. Guilhou, directeur de l'Institut Français d'Amsterdam, fait hommage à la Société qui l'en remercie d'un travail publié par lui en Hollande et intitulé : Etude comparée des premiers voyages en Chine au XVIII^e siècle.

Puis il fait une communication sur une plaquette intitulée : Comment les patois furent détruits en France. Cet écrit de Charles Nodier constitue une protestation contre le décret pris par le Comité d'arrondissement de Cahors pour la suppression du patois. Cette plaquette de 8 pages est extraite du *Bulletin du Bibliophile*, n° 14.

M. Henry Puget signale la représentation au grand Théâtre de Lyon d'un opéra, « La Belle Cordière », où apparaît notre compatriote Olivier de Magny.

Il fait également connaître les efforts poursuivis actuellement en vue de classer les pièces de musées municipaux pour éviter leur disparition.

M. Lucie signale un article de Georges Benoit-Guyod paru dans le *Mercure de France* du 1^{er} avril 1939 et relatif au voyage de l'obélisque de Loukour en 1831.

M. Chabert donne lecture d'un Permis de citer délivré à Michel Gambetta, oncle de L. Gambetta.

La Société des Etudes décide de faire son excursion annuelle à Cordes et St-Antoine au début du mois de juin.

Association des Parents d'élèves des Lycées de Cahors

(Cours pratiques d'initiation réservés aux élèves du 2^e cycle)

Par modification à ce qui avait été précédemment annoncé, le cours du Lieutenant-Colonel Andeguis, Commandant d'Armes, sur la Défense Nationale, l'organisation de l'Armée, les Troupes Coloniales, sera avancé et aura lieu, au lycée Gambetta, le jeudi 4 mai à 17 heures.

Les cours de M. Calméjane-Course seront fixés ultérieurement ainsi que ceux de M. Saint-Alary.

La deuxième leçon de M. Labrousse, Directeur de la Banque de France, a obtenu, comme la première, le plus vif succès : orientée dans le sens d'un enseignement pratique, elle a porté sur la Banque de France elle-même, son rôle de régulateur du crédit, son organisation. Une analyse concrète et vivante du bilan a permis aux élèves de bien comprendre l'essentiel du problème monétaire et financier. Le distingué chef de service a terminé en donnant un aperçu des carrières qu'ouvrait la Banque de France. Ayant distribué quelques brochures spéciales à ce sujet, il s'est offert aimablement à se tenir à la disposition de ceux qui désireraient des renseignements complémentaires.

Tombola de la Fédération des Œuvres laïques

Le tirage de cette tombola qui devait avoir lieu pour les deux cantons de Cahors le 30 avril, est reporté au dimanche 7 mai à 10 heures.

Les opérations auront lieu dans une des salles de la Mairie de Cahors sous la présidence de M. l'Inspecteur primaire ou de son délégué et sous le contrôle de M. le Commissaire de police.

De nombreux lots ont été offerts par le personnel enseignant des deux cantons et par des Amis de l'Ecole.

On peut encore participer au succès de cette manifestation en adressant son lot ou son obole à M. le Directeur de l'Ecole des garçons du Boulevard, avant le 5 mai, au plus tard.

Nous rappelons que le produit de cette tombola sera entièrement consacré à l'envoi en colonies de vacances des enfants des deux cantons de Cahors, qui ont besoin de faire un séjour à la mer ou à la montagne.

On peut encore se procurer des billets à l'Ecole du Boulevard.

VENTE DE CHARITÉ

On nous prie d'annoncer que la vente de charité en faveur de « l'Œuvre de la Miséricorde » aura lieu, le dimanche 7 mai, dans les salles du Magasin des Tabacs.

Il y aura de nombreux comptoirs et merveilleusement achalandés.

La disparition du sous-officier sénégalais

M. le docteur Maurice Besse a fait l'autopsie du corps du sous-officier du 16^e tirailleurs sénégalais. Aucune trace de blessure ou de violence n'a été relevée. La mort serait donc due à un accident ou à un suicide.

Dans la journée de samedi, le corps du sous-officier a été inhumé au cimetière de Cahors.

Chute de bicyclette

M. Clerc, propriétaire aux Vitarelles (commune de Léobard) a fait une chute de bicyclette et a été gravement blessé à une épaule.

Il a été transporté à l'hôpital de Sarlat où il a reçu les soins nécessités par son état.

Famille éprouvée

Samedi ont été célébrées, à Souceyrac, les obsèques du jeune Louis Delbos, 17 ans, qui à la suite d'une glissade tomba dans un étang proche de la maison d'habitation et se noya.

En deux ans, c'est le troisième enfant de la famille Delbos qui disparaît de mort accidentelle : le fils aîné, âgé de 30 ans qui fut trouvé mort près de Latronquière et une fille, mariée, qui fut tuée l'année dernière par la foudre.

Electrocuté

M. Gustave Jauffret, propriétaire à Contalou (commune de Marminiac), 64 ans, a été trouvé mort dans une vigne située à proximité de sa maison d'habitation.

Jauffret portait à la tête une profonde blessure et à l'intérieur de la main gauche, on relevait une trace de brûlure paraissant avoir été faite par un gros fil de fer.

De l'enquête ouverte par la gendarmerie de Cazals, il résulte que Jauffret était monté sur un pylône électrique situé à l'endroit où on l'a trouvé, saisit un fil électrique de la main gauche et s'électrocuta.

Au contact du fil, il avait dû tomber à la renverse, la tête en bas, dans la vigne, où on a trouvé son cadavre. Jauffret était estimé de tous ceux qui le connaissaient. Sa mort a provoqué une vive émotion dans la région.

Indésirables !

Les nommés Paul Touzard et Emile Machal, d'allure suspecte, ont été appréhendés par la police. Conduits au Commissariat, après vérification de leur identité, ils ont été invités à quitter la ville.

Contrôle des étrangers

Pour défaut de présentation de sa carte d'identité d'étranger, contravention a été dressée au nommé Franciszek Pyzala, d'origine polonaise, domestique à Saint-Denis-Catus.

Accident

M. Conduché Léon, employé des chemins de fer, a été blessé à une main, en procédant à une réparation de la voie. Cette blessure entraînera une incapacité de travail de 15 jours.

AUTO VOLÉE EN SEINE-INFÉRIEURE RETROUVÉE A CAHORS

Une auto en excellent état a été abandonnée, dans la nuit du 27 au 28, près de l'hôtel « Mon Auberge », avenue Jean-Jaurès.

En raison du nombre de voitures qui s'arrêtent devant l'hôtel, l'attention de M. Lagarde, propriétaire, ne fut pas attirée sur celle-là. Toutefois, samedi matin, intrigué par cet arrêt prolongé, il se préoccupa de connaître le nom du propriétaire.

La voiture était dépourvue de plaque d'identité, mais dans une des poches de l'auto, il trouva une carte grise au nom de M. le comte Soyser de Bosmolet, demeurant au château de Bosmolet, à Aufray, (Seine-Inférieure).

Aussitôt prévenu téléphoniquement, M. de Bosmolet répondit que la voiture lui avait été volée mercredi. La police a ouvert une enquête pour découvrir les conditions dans lesquelles cette voiture avait été laissée avenue Jean-Jaurès.

Mais on ne possède aucun indice sur les voleurs qui ont amené la voiture à Cahors. L'enquête n'a donné, jusqu'à présent, aucun résultat.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Blessures involontaires. — M. Vignals, propriétaire à Sauzet, conduisant son auto, entra en collision avec l'auto de M. Bouzounet, d'Auch, sur la route d'Agès à Cahors, à 6 kilomètres de Sauzet. Mme Bouzounet a été blessée.

M^e Tassart, au nom de la partie civile, réclame pour Mme Bouzounet la somme de 35.000 francs. M^e Lacaze, qui se présente pour M. Vignals, demande qu'un médecin soit désigné pour procéder à une expertise constatant la gravité des blessures reçues.

L'affaire est mise en délibéré et le jugement à huitaine.

Outrage à gendarmes. — Marcel L..., maçon à Prayssac, dans l'acte d'outrages à gendarmes. Sur la proposition du ministère public, l'affaire est renvoyée à huitaine.

Infraction au Code de la route. — Grassies, chauffeur d'auto à Carnac-Rouffiac, est condamné à 16 francs d'amende pour refus d'obtempérer au code de la route et à 5 fr pour infraction au code de la route.

Pour les mêmes infractions, Gaudin, d'Espéroux est, également, condamné à deux amendes de 16 fr. et de 5 fr.

Coups et blessures, bris de clôture et vol. — Jean Cor, manoeuvre à Cahors, se trouvant dans un débit de la rue du Château du Roi, à la suite de son attitude insolente et violente, fut expulsé. Furieux, il cassa deux vitres de la devanture. Il est poursuivi, également pour vol d'une bouteille de rhum. Il est condamné à deux jours de prison avec sursis et à 16 fr. d'amende.

Défait de carte d'identité d'étranger. — José Garochinko, chauffeur à Fumel, sujet portugais n'a pas fait renouveler sa carte d'identité. Un de ses compatriotes lui en avait délivré une, moyennant la somme de 100 francs. Mais cette carte était celle de Garochinko qui était périmée depuis 1935. Le compatriote en avait, tout simplement, falsifié la date.

Le jugement est renvoyé à huitaine. Tentative de vol. — Le nommé Jean Delahautemaison, forain, est inculpé du vol d'un dindon, au préjudice de M. Montbrun, du Montat. 50 francs d'amende avec sursis.

Vol. — 16 francs d'amende sont infligés à la dame Souyres, du Montat, pour vol d'une caisse à pain.

Abandon de famille. — Le nommé Courtel, cultivateur à Le Breil, condamné à payer la somme de 40 fr. par mois pour la pension alimentaire de sa fillelette ne l'est pas acquitté depuis 6 mois. Courtel prétend qu'il ne peut pas payer.

Après une sévère admonestation du tribunal, il est condamné à 2 jours de prison avec sursis.

MARCELLE FRANCE

recevra à l'HOTEL TERMINUS

le lundi et mardi 8 et 9 mai

à partir de 9 heures

Les Sports

LA PÉDALE CADURCIENNE

Nous sommes heureux d'annoncer aux sportifs cadurciens, la naissance d'un gros garçon chez Mme et M. Courtine, le sympathique coureur de la Pédale cadurcienne.

Nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman, au futur champion et sincères félicitations à l'heureux papa. — Le Délégué.

*

Le Grand Prix Corpsain à Saint-Céré

Pour ce Grand Prix la Pédale Cadurcienne avait désigné trois de ses coureurs qui sont : Leymond, Martina et Fite.

C'est devant un nombreux public qu'a été donné le départ de cette course de 100 km. environ. Le peloton part au train, mais 15 km. après, le coureur Fite, de la Pédale Cadurcienne, secoue le peloton, les coureurs se marquent sévèrement. Au 25 km., Capraro, de Capdenac, s'échappe suivi de Leymond, de la P.C. ; ils prennent 200 m., mais le peloton très lent se met en train, les fugitifs augmentent sérieusement leur avance, se relèvent à merveille. Ils ne seront pas rejoints et après 60 km. de course, ils se présentent seuls au sprint et c'est Capraro qui l'emporte battant Leymond d'un 1/4 de roue. Il faut attendre près de 4 minutes avant de voir apparaître le peloton. La 3^e place se joue au sprint et c'est Soumillac, de Figeac, qui l'emporte, Martina, de la Pédale Cadurcienne, se classe 5^e, tandis que Fite ayant crevé à 10 km. de l'arrivée, ne peut rejoindre. Malgré la dureté du parcours, les abandons furent peu nombreux.

Félicitons les organisateurs, ainsi que tous les coureurs ayant contribué au succès du Grand Prix Corpsain.

Voici le classement : 1^{er} Capraro ; 2^e Leymond. Vient ensuite un peloton et Soumillac, de Figeac, l'emporte au sprint pour la 3^e place. — Le Délégué.

Nos stations thermales et les réfugiés espagnols

La présence des réfugiés espagnols dans les Pyrénées permet d'accréditer les bruits, nettement faux, qui portent un préjudice certain à nos stations thermales.

La coquette ville de Salies-de-Béarn est, nous assure-t-on, particulièrement visée dans cette campagne de dénigrement.

A la clientèle susceptible d'aller chercher force et santé auprès de la Reine des eaux salées, l'on insinue que, dans cette ville, pullulent des réfugiés espagnols, cette présence, ajoute-t-on, est un véritable danger, notamment au point de vue hygiène.

Dans un but de justice, il nous faut dire, que jamais campagne ne fut plus pernicieuse.

Ne voulant point se dérober à un devoir humanitaire, Salies-de-Béarn, pendant un mois et demi, hébergé 80 réfugiés. Ces derniers qui étaient cantonnés dans les hameaux et non dans les agglomérations, par conséquent loin de Salies Thermal, ont quitté définitivement, le 27 mars dernier, le territoire de la commune. A cette date, établissements, hôtels et pensions n'avaient point encore ouvert

Etant donné l'importance de cette réunion, tous les adhérents sont instamment priés d'y assister.

Caillac

Une journée de sports à Caillac. — C'est dimanche, 7 mai, que l'U.S.C. termine sa saison par une brillante manifestation sportive.

A 2 h. 30, un match opposant l'équipe locale contre une des meilleures sociétés du Lot, et à 16 h., match des Vétérans. Tous les hommes, sans limite d'âge, ayant pratiqué le foot-ball dans leur jeunesse, sont priés d'y assister.

Le soir, un grand banquet réunira tous les sportifs et amis de la Société, au Café Nadal. Un grand bal, où sont conviées toutes les jeunes filles, terminera cette journée de sports.

L'arbitrage des deux rencontres est confié à M. Vincent Antonin, manager de la Société, sportif dévoué, à qui tous les joueurs adressent leurs félicitations.

Puy-l'Evêque

Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre. — Les membres de la Section cantonale de Puy-l'Evêque sont informés que le 19^e Congrès départemental aura lieu cette année à Gourdon le 21 mai prochain.

La situation actuelle nous faisant un devoir impérieux de manifester en masse pour donner l'exemple de l'union qui seule peut nous sauver des graves périls qui nous menacent et maintenir la paix, nous faisons un pressant appel à tous les membres pour qu'ils s'y rendent le plus nombreux possible.

A la demande de notre Fédération, la Compagnie délivrera des billets collectifs pour 10 voyageurs, au minimum à demi-tarif. Les camarades devront donc se grouper au moins par 10 pour bénéficier de cette réduction dans leurs gares respectives.

Ils partiront le matin par la Micheline et rentreront le soir de même. La correspondance est assurée.

Nous faisons donc appel à nos délégués communaux pour organiser ces groupements, demander leurs billets et dresser la liste des camarades qui veulent assister au banquet. Le prix du repas est fixé à 25 fr.

Cette liste et les fonds devront nous parvenir le 14 mai au plus tard. — Le Président de la Section, J. TEYSSEBRE.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Festival de musique. — Dimanche dernier, en matinée et soirée, à eu lieu, dans la salle du théâtre municipal le spectacle offert par « l'Harmonie » à ses membres honoraires avec le concours de la Société artistique et littéraire, la « Renaissance », de Brive.

Ce fut un spectacle charmant que celui de cette réunion familiale où pendant quatre heures les morceaux de musique alternèrent avec des sketches ou de petites pièces toujours agréables à suivre et qui nous permirent d'apprécier les talents de divertissement de Mme Laplaud, de fin diseur de M. Lidon, de la gracieuse fantaisiste Mlle Sallesse, enfin du comique irrésistible, Pol'Issier. Après l'entracte, la séance se poursuivit par l'audition d'un des chefs-d'œuvre de Rossini : « L'Italienne à Alger », que notre excellente société, les Artistes Réunis, exécuta avec brio. « Le Petit Sou », pièce musicale de Marcel Lucas nous fit revivre les temps déjà lointains où pour un sou on pouvait satisfaire de nombreux désirs. L'on applaudit ensuite à nouveau la jeune Mlle Sallesse et sa vieille grand-mère, Mme Gilberte Laplaud. M. Alfred Fontauzard oubliant un moment ses fonctions de speaker-régisseur pour la chanson et le monologue satirique à la façon des chansonniers montmartrois, M. Marot lui succéda dans ses romances qui surent créer une atmosphère intime, pleine de souvenirs; puis, de nouveau, Pol'Issier et Sapé l'èze apportèrent la note comique.

A ce moment les actrices que nous avions déjà applaudies passeront dans l'assistance afin que les pauvres de la ville eussent, sous forme d'obole, un

écho de ces manifestations. Le speaker annonça une somme coquette tandis que le quintette de saxophones de « l'Harmonie », dirigé par M. Dufour, prenait place sur la scène pour la « Mélodie célèbre », de Martini et le « Menuet », de Boccherini. Une comédie vaudeville « Le Rescapé » où l'on eut encore l'occasion d'applaudir les artistes du début auxquels s'étaient joints quelques nouveaux acteurs, tels que M. David, mit fin au spectacle.

A signaler « Le Barbier de Séville », fantaisie originale par « l'Harmonie » et un solo de clarinette par M. Martres.

Bien à regret l'on se sépara en souhaitant de se retrouver l'an prochain encore plus nombreux. De légitimes félicitations furent prodiguées aux artistes amateurs de Brive, ainsi qu'aux musiciens de notre « Harmonie » et à son chef distingué, M. Escudé. A tous ceux qui d'une manière quelconque participèrent à la réussite de cette matinée et de cette soirée, merci.

Rapports de la France et de l'Allemagne, par M. Favarel. — M. Favarel, professeur d'histoire au Lycée Gambetta, a donné mercredi soir, sous les auspices des « Amis de l'Ecole » une conférence sur les « Rapports de la France et de l'Allemagne ». La grande salle de la nouvelle école communale était pleine d'auditeurs parmi lesquels nous avons noté la présence de Mme et de M. Bégué, Inspecteur d'Académie, de M. Guillot, Inspecteur primaire, de M. Besombes, président des « Amis de l'Ecole », de Mlle Bourgin, directrice du Collège de jeunes filles, de Mme Favarel, directrice de l'Ecole Normale de jeunes filles, de Mmes Destal, Lemozy et de leurs collaboratrices, de M. Meyer, principal du Collège Champollion, et de plusieurs professeurs, de M. Evard, directeur de l'Ecole communale des garçons, de ses adjoints et de diverses personnalités de la ville.

Présenté en excellents termes par M. Guillot, le distingué conférencier nous fit parcourir sans passion partisane, avec le seul souci de la vérité, les étapes de la formation des nationalités française et germanique, depuis Charles le Chauve et Louis le Germanique, jusqu'aux derniers événements de notre époque.

Une ovation fut faite à M. Favarel par les auditeurs qui, après l'avoir écouté attentivement, repartirent plus instruits des choses historiques, plus respectueux des valeurs morales, plus hostiles aux solutions de force ou de mensonge.

Au Comité d'accueil. — Le Comité d'accueil aux Réfugiés espagnols de Figeac vient de se réunir à la Sous-Préfecture, sous la présidence de M. le Sous-Préfet.

Il avait à examiner les comptes de gestion de la cantine dont M. le Sous-Préfet venait de décider la suppression; ce compte s'est soldé par un excédent de recettes de 4.734 francs, auquel il y a lieu d'ajouter pour être précis toutes les dépenses qui, en dehors de la nourriture, ont pu être faites en faveur du bien-être de nos 200 Réfugiés, notamment achat de laines, distribution d'argent et de timbres.

Le Comité d'accueil a été unanime à se féliciter de la bonne gestion bénévole qui avait été faite des fonds destinés à l'entretien des Réfugiés, et il a exprimé sa satisfaction à M. Mouysset qui en a été l'administrateur, ainsi qu'à Mme Lacas, Présidente des deux centres de la Prison et des anciennes Ecoles, qui a su ne ménager ni son temps ni sa peine à cette belle œuvre de solidarité et de charité sociales.

Foot-ball Association : Géraldienne d'Aurillac et Jeunes Cadourques. — Cette double rencontre disputée à Figeac comptait pour la demi-finale du Championnat de Haute-Auvergne. Elle manifesta la nette supériorité des Aurillacois. Dès 13 h., les équipes réservées s'affrontèrent : les avants aurillacois, rapides, précis, meltèrent sur les dents la défense cadourcienne, bombardant sans répit les buts adverses :

Géraldienne (2) bat Jeunes Cadourques (2) par 9 buts à 0. Puis les équipes premières engagées les hostilités. Par 5 fois, la balle entre dans les filets cadourciens. A la reprise, Cahors se ressaisit : sur coup franc, un but est rentré ; l'honneur est sauf ; les avants cadourciens dominent et attaquent constamment, mais plus rien ne passe ; Géraldienne (1) bat Jeunes Cadourques (1) par 5 buts à 1. Tenue parfaite des équipes et correction absolue des matches. Excellent arbitrage de M. Bessières, de Figeac.

Bleuets de Figeac et F.C. Villefranche. — Dimanche dernier, les équipes 1 et 2 des Bleuets attendaient les équipes correspondantes du F.C. Villefrancois. Mais, en fin de saison, s'il arrive que certains joueurs ne retrouvent leur forme qu'alors, — il survient aussi que d'autres se lassent. Ce ne fut qu'un seul « onze » légèrement mitigé qui vint de Villefranche.

A ce team, les Bleuets opposèrent une équipe légèrement mixte aussi et passablement remaniée : c'est ainsi qu'on vit avec surprise le goal et l'arrière-droit opérer comme avants à l'aile droite ; du reste le goal suppléant fit des prouesses et c'est sur le score nul, 3 à 3, que se termina cette partie amusante et tout amicale. C'était, ce jour-là, notons-le en passant, le 60^e match auquel participait une équipe des Bleuets.

Laval-de-Cère

Un beau geste. — Sur l'initiative de MM. François Sanchez et Séraphin Almeida, manoeuvres à l'usine électro-métallurgique de Laval-de-Cère, trente-deux étrangers résidant dans notre commune ont réuni la somme de 350 francs pour être adressée au comité central qui se propose d'offrir une escadrille d'avions à l'armée française. Toutes les familles des étrangers ont tenu à participer à ce geste de gratitude et à marquer leur attachement à leur seconde patrie qu'est la France et pour laquelle beaucoup se sont déclarés prêts à faire les sacrifices que les circonstances exigeraient d'eux.

Nous félicitons, comme il convient, tous les participants à cette collecte et les engageons à persévérer dans l'attitude qu'ils ont adoptée vis-à-vis de notre pays.

Corn

Tombé d'un rocher. — M. Louis Richard, 77 ans, quittait le domicile de son beau-frère, M. Crouzol, de Camboulit. Mercredi Mme Carbonnel, fermière à Roquefort, aperçut, sur le rocher qui domine le château, le cadavre d'un homme affreusement mutilé.

La gendarmerie procéda à une enquête d'après laquelle il apparaît que M. Richard, se rendant à Saint-Sulpice, aurait suivi le sentier qui passe sur le rocher à pic, d'une hauteur de 70 mètres. Pris de vertige il serait tombé à l'endroit où il a été retrouvé.

Espédaillac

Foires de mai. — Nos foires aux agneaux des 7 et 28 mai, si réputées dans toute la région, tombant cette année un dimanche, auront lieu les 8 et 29 mai.

Nul doute qu'elles n'aient, comme par le passé, leur importance habituelle.

Mariage. — Nous avons appris avec plaisir, le mariage de notre compatriote, M. Edouard Cancé, infirmier à l'asile de Leyme, avec Mlle Denise Moncany, infirmière.

Nos meilleurs vœux aux jeunes époux.

Liste électorale. — La liste électorale comprend cette année 125 noms.

Pompe. — Notre municipalité vient de faire installer dans le bourg une pompe à chapelets.

Petites annonces économiques

ÉPICERIE à vendre. S'adresser au Bureau du Journal.

COMMENT SE SOIGNER PAR L'HOMÉOPATHIE

Toutes les maladies peuvent être soignées par la méthode homéopathique et souvent avec beaucoup plus de succès que par toute autre méthode. Un ouvrage de 48 pages, extrêmement intéressant : « La Médecine Homéopathique du professeur Boribel » vous donnera à ce sujet les renseignements les plus précieux. (Plus de 300 maladies décrites avec symptômes et traitements). Il vous est offert gratuitement. Demandez-le au dépositaire des Laboratoires Homéopathiques du Professeur Boribel : Grande Pharmacie Fournié, P. Lestrade, place du Marché, Cahors.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Jeu stupide. — Le maire de Gourdon porte à la connaissance de ses administrés qu'un jeu stupide qui consiste à briser à coups de pierres les lampes et les verrières de l'éclairage public, a entraîné le remplacement d'une vingtaine de lampes en trois semaines.

Le remplacement de ces lampes étant très onéreux pour la commune, une surveillance va être exercée et des sanctions sévères seront appliquées.

Les usagers intéressés sont priés d'y veiller eux-mêmes et de signaler les auteurs de ces actes de vandalisme.

Arrestation d'Espagnols évadés. — La gendarmerie de Gourdon a arrêté trois miliciens espagnols évadés du camp de Septfonds (Tarn-et-Garonne) ; ce sont : Léon-Frédéric Cuévas, 20 ans ; Francisco-Satan Ruiz, 25 ans ; Francisco-Martinez Sampedro, 30 ans. Ils ont été reconduits à Septfonds.

D'autre part, les gendarmes de Labastide-Murat ont arrêté le milicien Silvio Hourtado, 40 ans, également évadé de Septfonds, qui a été reconduit à son camp.

Notre foire. — Cours moyens pratiqués à la foire de Gourdon, le 29 avril 1939. — Bœufs de boucherie, 250 à 270 fr., quelques rares extras, à 280 fr. ; bœufs de travail et d'élevage, 230 à 260 fr. le tout, les 50 kilos, poids vif ; vaches grasses, pour la boucherie, 200 à 250 fr. les 50 kilos ; agneaux de boucherie, 7 à 8 fr. ; moutons de boucherie, 5 à 6 fr., le tout le kilo, poids vif ; porcs de charcuterie, 400 à 425 fr. les 50 kilos, poids vif ; porcelets, 300 à 400 fr. l'un, selon qualité et grosseur ; chevreux, 6 fr. le kilo ; poulets de grain, 7 à 8 fr. la livre ; poules, canards, dindes, 5 fr. 50 à 6 fr. 50 la livre ; lapins domestiques, 7 fr. le kilo ; œufs, 4 fr. la douzaine ; oisons, 40 à 60 fr. la paire ; canetons, 20 à 28 fr. ; poussins, 5 à 7 fr. la paire ; pommes de terre, 40 à 50 fr. le sac de 80 litres ; avoine, 55 francs le sac de 80 litres ; maïs, 38 francs le quarteron de 30 litres ; miel, 15 fr. le kilo ; poissons, 5 à 10 franc le demi-kilo ; plants de tomates, 2 à 3 fr. la douzaine ; plants de choux, 5 à 6 fr. le cent.

Prochaine foire, 19 mai, lendemain de l'ascension.

Martel

Syndicat d'initiative. — L'assemblée générale s'est tenue à la mairie jeudi dernier 27 avril, à 20 h. 30, sous la présidence de M. le premier président Ramet, maire de Martel.

En ouvrant la séance, il remercie tous les membres présents d'avoir bien voulu assister à la réunion et témoigner ainsi de l'intérêt qu'ils portent au syndicat d'initiative dont l'activité est si utile au développement du tourisme dans notre région et au prestige de notre si belle cité martelaise.

Il donne ensuite communication à l'assemblée d'un projet fort intéressant au point de vue touristique, qu'il avait élaboré depuis déjà plusieurs années, et qu'il espère pouvoir réaliser incessamment.

Il s'agit de l'établissement d'une route qui serait accessible aux voitures de tourisme et qui partant de la côte du Mathieu suivrait le sommet des falaises qui dominent la vallée de

la Dordogne et le cirque de Montvalent par Périnco, Mirandol, Gluges, avec prolongement possible sur Creysse.

Cette route porterait le nom de « route des Cimes » et, sur tout son parcours, on jouirait d'une vue splendide sur l'un des coins les plus beaux de France et sur un vaste panorama dont M. le premier Président Ramet évoque, en termes émus et enthousiastes, toute la splendide poésie.

Le Conseil municipal de Martel a déjà donné son approbation à ce projet qui a trouvé, auprès du Syndicat d'initiative, l'accueil le plus empressé et un appui sans réserve.

M. Lavayssière, président effectif du Syndicat, se fait l'interprète des sentiments unanimes de l'assemblée en remerciant M. le premier Président Ramet pour sa si intéressante communication et pour tout ce qu'il fait pour l'embellissement de notre vieille cité, pour l'entretien de ses monuments si riches d'histoire et d'architecture, pour leur mise en valeur, enfin pour cette sollicitude de tous les instants à l'égard de sa

« Atteinte de sciatique, je ne pouvais me tenir ni debout, ni couchée... »

«...tellement je souffrais. Après avoir essayé bien des médicaments, j'ai eu recours aux cachets Gandol. Une seule boîte a calmé mes douleurs totalement et maintenant je puis marcher et me coucher sur n'importe quel côté sans aucune souffrance. Vraiment ce résultat est merveilleux et à toutes les personnes atteintes de douleurs, je dis « prenez du Gandol ». (Mme Vve Matois Aiudi, cuisinière, à Buis-les-Baronnies, Drôme). La cure de Gandol vaut 14 fr. 30. Ties Phies et Phie Orliax à Cahors.

CHEZ NOS VOISINS

Sous un éboulement

Samedi, à Lafrançaise (Tarn-et-Garonne), quatre ouvriers travaillaient à l'extraction de la pierre dans une carrière à ciel ouvert située au lieu dit « Lestang », lorsqu'un éboulement se produisit.

Deux des ouvriers eurent le temps de se sauver, les deux autres furent pris sous la masse de terre et de pierres.

Le nommé Descazeaux, de Meaujac, à peine recouvert, fut retiré de sa triste position avec une fracture du péroné de la jambe gauche.

Quant à Hubert Badsulès, 17 ans, dont la famille habite place de la Basculle, ce n'est qu'après un travail de près d'une heure qu'il put être retiré, ne donnant plus signe de vie. Le thorax était écrasé.

RENSEIGNEMENTS

LE PRIX DU PAIN VA-T-IL RESTER CHER ?

GARE AUX RESPONSABLES

Dans une lettre qu'il adresse au Ministre, et que publie *Le Paysan de France*, M. Alexandre Duval, député de l'Eure, pousse un cri d'alarme.

Si, dans les quinze jours, les mesures utiles ne sont pas prises, de lourdes responsabilités pèseront sur les personnalités officielles qui, par négligence, timidité ou autres raisons, n'auront pas su avoir l'énergie et la clairvoyance de faire prendre les décisions que la législation leur permet d'arrêter sur l'heure.

« Il résulte des déclarations faites « par des personnalités autorisées du monde agricole et administratif que « ce n'est point 990.000 hectares de « blé qui seront supprimés par les « gélées, directement ou par la suite, « mais plus de deux millions et demi « d'hectares.

« La responsabilité sera grande « pour ceux qui, soit par atermoiement, soit par ruse, empêchent « qu'une modification à la législation « soit apportée.

« Les décrets-lois vous donnent « toutes les possibilités dans l'ordre « de la logique.

« Jamais vous ne ferez compren- « dre aux populations rurales ni aux « organismes industriels et commer-

« ciaux les moins avertis qu'il faut, « à l'époque actuelle :

« 1^o Détruire le blé par dénatura- « tion, exportation ou distillation.

« 2^o En même temps, assurer un « stock de sécurité pour toutes les « matières premières nécessaires à « la défense nationale.

« N'est-ce pas assurer la défense « nationale que, non seulement im- « porter des produits nécessaires à « l'alimentation des troupes et de la « population civile, mais encore em- « pêcher que ces produits alimentai- « res qui existent soient détruits.

« Il faut un minimum de réflexion « et de bon sens pour arriver à la « conclusion qui s'impose.

Dernière heure

Le Président de la République du Paraguay

D'Assomption. — Les élections présidentielles se sont déroulées dans le calme. M. Estigarribia a été élu président de la République de Paraguay, et M. Riart, vice-président.

Les travailistes et la conscription

De Londres. — Le Conseil national du travail groupant les membres du Labour Party, du groupe travailiste parlementaire et du Conseil général du Congrès des Trades-Unions, s'est réuni lundi à Londres, pour déterminer la politique qu'il convient d'adopter relativement à la conscription.

Miliciens occupés à des travaux routiers en Savoie

De Moutiers. — Un millier de miliciens espagnols sont descendus à la halte de Hauteville (Savoie), où un camp est établi avec de nombreuses tentes, dites « marabout ». Ils se sont occupés à des travaux routiers à travers la grande forêt de Courba-tou.

En Pologne

De Varsovie. — Les ouvriers des industries travaillent pour la défense nationale et un grand nombre de chauffeurs de taxis ont versé leur salaire de la journée du 1^{er} Mai au fonds de la Défense Nationale.

Vers un accord italo-roumain

De Budapest. — M. Kunder, ministre du Commerce de Roumanie, est parti lundi pour Rome, pour un séjour de 5 jours. On déclare qu'il va négocier les dispositions du nouvel accord de la Défense Nationale.

Exécution capitale

De Paris. — Ce matin, André Vitel, qui fut condamné à mort le 17 février par la cour d'assises du Havre pour assassinat à coups de couteau de sa belle-sœur et de son petit neveu âgé de 2 mois, a été exécuté, à l'aube à Rouen.

AVIS DE DÉCÈS

Madame et Monsieur MIQUEL et leur fille : Monsieur et Madame BOUE, née MIQUEL, et leurs enfants : Madame et Monsieur Henri MIQUEL et leurs enfants ; Monsieur et Madame CASSAN, née MIQUEL, et leur fils ; Monsieur et Madame Fernand DELGAL, née MIQUEL, et leurs enfants ; Madame Veuve BOUTARIC ; Les familles Charles MARATUECH, Mademoiselle MARATUECH, GROLIERE et RIVIERE, de Saint-Rémy, et GROLIERE d'Espère, vous font part du décès de

Mme Vve Justine MIQUEL

Née MARATUECH

leur mère, belle-mère, grand-mère, tante et cousine, survenue le 2 mai 1939, dans sa 79^e année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 4 mai 1939, en l'Eglise St-Urbain.

Réunion maison mortuaire, 52, rue Victor-Hugo, à 8 heures 45.

Ni fleurs, ni couronnes.

heures d'insomnie, l'homme le plus brave se sent vaincu.

Il a besoin du réconfort de la chaude présence d'un semblable.

Dartel n'avait même plus Chabann !

Où s'était-il donc faufilé ?

Sans doute n'avait-il pas voulu se compromettre davantage, lui le schismatique suspect, avec des roumis mis en posture pareillement défavorable !

Le Breton se trouvait donc seul pour tenir tête à tout un peuple, que l'exaltation religieuse peut rendre, à l'occasion, féroce.

Et pour comble, il s'aperçut vite, en fouillant ses poches de culotte, que, dans la bagarre de la veille, on lui avait ravi son colt.

Seul. Ovi. Pis encore... désarmé !

... Lui-même, sans doute, il n'avait rien à craindre du chérif courroucé !

Mais il connaissait trop l'Islam pour ne pas savoir que l'Arabe se vengerait cruellement de ce qu'il devait tenir pour une grave atteinte à son honneur.

N'était-ce pas la pire injure qu'un « Kafir » ait pu voir sa fille visage dévoilé, sans haïk ?

De quel châtimement raffiné l'offenseur allait-il expier une pareille profanation ?

La loi du Prophète, en ceci, autorise les pires représailles !

Pourtant le caïd avait fait le serment de ne point porter la main sur Leudes et il était trop infatigé de sa race pour se parjurer en ceci.

(à suivre).

Jean D'AGRAIVES

PETITE SOURCE SOUS LES PALMES

— Lâche ! Lâche ! Tu as jeté vingt de tes chiens sur nous deux, sans quoi, tu n'eusses pas...

Le caïd leva sa cravache. Mais d'un effort de volonté il parvint à se contenir.

Ses gardiens avaient poussé Leudes dans la direction de Dartel.

L'ariégéolais put lire, ainsi, la souffrance qui ravageait les traits de son associé.

— Pardonne-moi, vieux, souffla-t-il, de t'avoir mis par ma sottise en position aussi précaire.

La réplique du Breton partit avant qu'il pût la retenir :

— Ah ! Jacques, ce n'est pas cela seulement qu'il me faudra te pardonner !

Le visage de Leudes s'éclaira d'une lueur étrange.

— Tu te trompes. Tu te trompes, je te le promets. Tes apparences me sont contraires !

Le chérif l'interrompant, épargna à Pierre la douleur d'entendre jusqu'au bout ce mensonge.

— Qu'on l'emmène.

Il avait, du doigt, désigné le « Kafir » coupable, lequel, malgré sa résistance, fut vivement soulevé de terre, puis emporté comme un paquet.

Lui-même allait suivre le groupe quand, d'une voix ferme, ou ne perçait désormais plus aucune angoisse, Pierre Dartel l'interpella :

— Si Abd-El-Géméda écoute.

Le grand caïd se retourna.

— Que me veux-tu ? N'ai-je point agi conformément à la justice ? Est-il crime plus grand que celui qui profane l'hospitalité ?

Selon sa morale musulmane, le maître d'El-Arifi, à coup sûr, avait raison, dix fois raison !

C'était une autre corde qu'il fallait faire vibrer. Dartel le sentit.

— Ton ressentiment est juste. Soit. Mais au-dessus de ta colère, il est une puissance, prends garde, que l'on n'offense jamais en vain ! Jacques Leudes est Français, tu le sais ? Vas-tu risquer de l'exposer aux représailles de la France ? Ce n'est jamais impunément qu'on lève la main sur l'un de nous !

L'Arabe parut d'abord surpris par la force de l'argument. Nettement Pierre avait touché juste.

Il eut un brusque sursaut d'espoir, mais qui fit place à plus d'angoisse, lorsqu'il vit un sourire cruel se dessiner, puis s'étaler sur les lèvres du Musulman.

— Inch'Allah, certes, tu as raison ! prononça lentement celui-ci.

« Il ne s'agirait pas que je lève la main sur un Français. Soit donc ! Mais il est utile, cependant, que la justice s'accomplisse.

« Quoi qu'il arrive, je te jure sur le Coran, tu m'entends bien, que je ne t'outrai pas à un cheveu de la tête de ton ami. Ni moi, tu peux croire, ni les miens !

«...l'orient d'ordinaire si douce au cœur et au cerveau des hommes. De quel poids les ténèbres ne pesent-elles pas, cette nuit-là, pendant des heures interminables, sur l'âme enfiévrée de Dartel.

Pour lui, ses odorants silences étaient à chaque instant troublés par le pas lent des sentinelles qui le tenaient prisonnier.

La fête s'achevait languissante. Et ses derniers échos montaient parfois jusqu'aux étoiles éteintes comme de brusques cris de haine.

La brise nocturne gémissait et sanglotait dans les palmiers et l'eau du patio gémait goutte à goutte comme des larmes.

Là-bas, aux confins du désert, des chacals surnois glapissaient, qui semblaient glapir à la mort !

Dartel arpentait sa cellule. Des frissons lui barraient l'échine.

Rassurantes, les dernières paroles d'Abd-El-Géméda ? Allons donc !

Le ton sarcastique sur lequel elles avaient été prononcées ne les contredisait-il pas ?

Hypocrisie de ces hommes, pour

qui le serment n'est qu'une arme et la plus dangereuse d'entre toutes.

A quelques pas, peut-être, Jacques était enfermé, enchaîné, attendant le supplice, la mort !

Ces chiens s'acharnaient sur sa chair guettant dans ses yeux une lueur de supplication ou de crainte, assourdisant sur lui la haine accumulée, depuis des siècles, par l'Arabe contre le roumi.

Et impossible de lui prêter secours et aide... d'adoucir même ses derniers, ses suprêmes moments !

La porte était trop solidement verrouillée et cadenassée. La cour devait être pleine de gardes !

NOTA. — Indépendamment des services d'autorails mentionnés ci-dessus, il existe également de nombreux trains. RENSEIGNEZ-VOUS DANS LES GARES.